Au cours d'une discussion, une femme reçoit des seaux d'eau et tombe morte, à Anzin

Depuis longtemps déjà, Hector Lenne, 42 ans, rue du Docteur Vellée à Anzin, va prendre de l'eau chez une voisine, Léone Ledent, impasse Fouille, ce qui n'est pas sans ennuyer cette personne.

Dimanche, vers 13 h. 30, Lenne se présenta à nouveau avec ses récipients, mais la maîtresse du logis voulut l'empêcher d'entrer chez elle. Une vive discussion éclata au cours de laquelle l'homme frappa la femme avec un broc. Celle-ci s'en fut quérir sa mère, Mme Ledent, née Virginie Destin, 62 ans, qui habite rue Thiers, à quelques pas de là. La discussion recommença et Lenne, à bout d'arguments, jeta le contenu de ses récipients sur le sexagénaire. Or, peu après, celle-ci s'affaissait sur le seuil de la porte. Le docteur Levecq, mandé d'urgence, ne put que constater la décès dû à une congestion ou une embolie.

La police, informée, a mis Lenne en état d'arrestation et a ouvert une enquête.

Un mort, trois blessés par un camion sur un trottoir, à Hirson

Un véhicule descendait le rue de Charleville à Hirson lorsque, par suite d'une circonstance ignorée, il dévia de sa route, monta sur le trottoir et vint percuter le Commissariat de police avec une extrême violence. Une pauvre femme, Mme Vve Willems, née Putters Marie, 70 ans, s. p., demeurant à Liège (Belgique), qui était venue en visite chez son frère, M. Putters Guillaume, d'Hirson fut tuée sur le coup au passage de l'auto. Un gardien de la paix, Monsieur Cochard Jean, qui allait porter le courrier à le poste, fut également heurté et fut relavé sans mouvement, portant de nombreuses contusions graves. Une petite fille, Veroux Jacqueline, 8 ans, demeurant rue Godon, fut également blessée à la jambe, ainsi qu'un des occupants du véhicule qui souffre de contusions internes.

Tous, sauf le fillette, furent transportés d'urgences à l'Hôpital Brisset après avoir été examinés par le Docteur Colpin d'Hirson.

Devenez Forte par le Régime du Sur-Profit Alimentaire

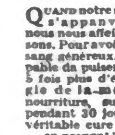

En prenant simplement du Fer avec vos repas

QUAND notre sang s'appauvrit, nous nous affaiblissons. Pour avoir un sang généreux, capable de puiser 3 à 5 fois plus d'énergie de la même nourriture, suivez pendant 30 jours le "régime ferré" — véritable cure de *sur-profit alimentaire* — en prenant 2 pilules Pink avec chaque repas. Naturel et digestible comme le fer alimentaire des épinards ou lentilles, grand régénérateur du sang, le fer fortifiant est concentré dans les pilules Pink sous une forme médicinale si active que 4 semaines suffisent le plus souvent pour enrichir le sang anémié de 400 à 600 millions du globules rouges nouveaux, si bien que la vitalité augmente dans toutes les cellules de l'organisme. De jour en jour le vigueur s'accroît ; le poids remonte, les équeleurs reviennent. 2 pilules Pink pour repas. Toutes pharm. Lab. Clarx & Biget, 71, r. du Colombes, Asnières. Visa n° 82 P. 7234.

UN ACTE RÉVOLTANT ET UN JOLI GESTE

UN OUVRIER, PERE DE 5 ENFANTS, RECUEILLE SES QUATRE NEVEUX ABANDONNES PAR LEURS PARENTS à MAUBEUGE

Parmi les parents indignes à clouer au pilori de la répribation, peuvent figurer sans aucun doute, François Brasseur et son épouse, Marie Matha, qui habitaient au 68 de la route de Feignies, à **Maubeuge**. Ce ménage avait six enfants d'âges échelonnés entre 4 et 14 ans. Ils ne s'étaient jamais beaucoup occupés des deux aînés qui vivaient chez des parents à Paris.

Un beau soir, la veille de Noël 1943, Brasseur disparut et ne revint plus au domicile conjugal. On sut depuis qu'il vivait avec une femme de mœurs légères.

Se voyant délaissée, la femme prit une détermination qui ne dénote guère une grande tendresse maternelle. Elle disparut à son tour en abandonnant les 4 innocents, non sans avoir, pour se procurer de l'argent, vendu leurs cartes de ravitaillement.

Les quatre petits restèrent trois jours sans que personne ne s'occupât d'eux, sans feu et à peu près sans nourriture. Ce n'est que le 3e jour que M. Arthur Matha, frère de la femme Brasseur, eut connaissance du geste révoltant des indignes parents.

Et comme dans les « Pauvres gens » de Victor Hugo, Matha qui n'est qu'un ouvrier, amena les 4 abandonnés dans sa maison où il y avait déjà 5 enfants. Et il écrivit à M. le Procureur de la République en signalant la chose et en indiquant qu'il voulait bien accepter cette lourde charge.

Autant l'attitude des parents abandonnant pour « vivre leur vie », les 4 petits, souleva l'indignation, autant par contraste apparaît généreuse dans sa simplicité, la décision d'Arthur Matha.

Oui mais voilà. On n'est pas riche à la maison et les 4 nouveaux venus n'ont à peu près rien à se mettre. C'est pourquoi nous avons jugé utile de signaler à nos lecteurs au grand cœur, la situation.

Un peu de linge, quelques vêtements d'enfants de 4 à 10 ans, même usagés, seraient les bienvenus.

Car appel ne peut manquer d'être entendu

POMMADE FLORENTINE

Idéale contre les maladies de la peau : eczema, etc. et plaies vertigineuses. Tte Pharmacie. Rue 1440.566

Un ouvrier mortellement blessé par une courroie, à Hirson

Au cours de son travail, M. Eugène Denson, 68 ans, demeurant 65, rue Alfred Berhuy à Hirson, a été happé par une courroie de transmission. Blessé très grièvement, il a été transporté à l'Hôpital Brisset où il est décédé. M. Denson, contremaître à la Ferronnerie Sohier, médaillé trentenaire, était unanimement aimé et estimé.

DANS LA MAGISTRATURE

Nous relevons les errêtés suivants au J.O. du 26 janvier : Est nommé juge de 3e classe au tribunal de première instance de **Cambrai**, M. Robert, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Lemoine, non acceptant, dont la nomination est reportée.

Sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction aux tribunaux de 1re instance de Valenciennes, M. Vignon, juge audit tribunal, en remplacement de M. Lannoy, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Douai.

M. Trunet juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Douai, est chargé temporairement, des fonctions de l'instruction au tribunal de première instance de Valenciennes, en vue de les exercer concurremment avec le magistrat titulaire.

COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

Par arrêté de M. le Préfet de la région de Lille en date du 16 décembre 1943, sont nommés membres de le Commission historique du Nord, MM Meurillon Pierre, Maire de Commines et l'abbé Raphaël Feraryn, curé de Winnezeele.

OFFICE DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

Par arrêtés préfectoraux du 7 janvier 1944 ont été nommés membres du Conseil de Surveillance de l'Office Departemental d'Hygiène Sociale :

M le Professeur DRIESSENS, Directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer, à Lille, en remplacement de M. le Professeur Lambret, décédé ;

M. PICHARD, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement Primaire du Nord.

A L'ASSOCIATION INTERDEPARTEMENTALE DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Le Conseil d'Administration de l'Association invite les membres à régler leur cotisation 1944 en envoyant un mandat-carte de 30 fr. au profit du compte chèques postaux Lille 468-37 ou en se présentant aux permanences le mercredi et le samedi de 14 à 18 h. et le dimanche de 10 h. à midi, 65, Bd de la Liberté à Lille.

Le permanence du mercredi et du samedi est assurée par M. Boursette Serrétaire-adjoint et Président du Groupe Départemental du Nord. La permanence du dimanche 6 février 1944 sera faite par M. Taine, Vice-Président.

Ce 6 février, réunion des Administrateurs à 16 heures.

L'assemblée générale annuelle fixée au dimanche 2 avril 1944, aura lieu sous la présidence de M. le Dr Denis Cordonnier, Président d'Honneur et Médecin Conseil de l'Association.

Pour tous renseignements joindre une enveloppe timbrée portant nom et adresse.

Des gouttes pour la femme

La femme est exposée au vie durant à souffrir d'une mauvaise circulation (époques douloureuses et irrégulières, lourdeurs de jambes, varices, vapeurs, hémorroïdes, palpitations, étourdissements). En prenant vingt gouttes Florides aux repas, trois semaines par mois, elle améliore sa circulation et combat ses malaises. Les Gouttes Florides équilibrent la femme Ttes Phies : 16 fr. 90. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 846 P. 7929.

RECRUTEMENT DE STENO-DACTYLOGRAPHES pour l'Administration de l'Agriculture

Il va être procédé incessamment au recrutement de plusieurs secrétaires sténo-dactylographes auxiliaires par les Services Agricoles départementaux à Lille.

Les demandes de candidatures doivent être adressées pour le 5 Février au plus tard, à le Direction des Services Agricoles du Nord, 15, rue des Vieux-Murs à Lille, en indiquant état-civil, emplois antérieure et références.

DANS LES P. T. T.

Par arrêté en date du 17 Janvier 1944 a été promu Chef de Centre de classe exceptionnel à Lille-Intar, M. Raspaud, inspecteur à Perpignan.

Ont été promus Receveurs de 1re classe : MM. Rouffy, du Tourcoing ; Accart d'Armentières ; Lallement de Douai ; Hego de Boulogne-sur-Mer.

Ont été promus Chefs de Centre de 2e classe : MM. Prinsac, de St-Quentin ; Pepeleu, de Douai.

AVIS DE CONCOURS

Un concours d'admission à l'Ecole Superieure de Police (élèves Commissaires - stage rétribué à l'Ecole) s'ouvrira dans le France Métropolitaine, le 11 Mai 1944.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction Générale de la Police Nationale (1er Bureau - Recrutement) à Vichy.

TOURCOING

LES NOUVEAUX DROITS D'INHUMATION ET REDEVANCES

Les frais de vacations et autres dus par les familles à la ville et aux commissaires de police sont fixés comme suit : assistance à la mise en bière avec apposition de scellés pour transport d'un corps hors de la localité : eu commissaire de police, vacation de 25 fr. ; exhumation d'un corps avec mise en bière et apposition de scellés pour transport hors de la localité : à le caisse municipale, redevance de 55 fr. ; eu commissaire de police, vacation de 25 fr. ; assistance à l'inhumation d'un corps venant de l'extérieur au commissaire de police, vacation de 25 fr. ; assistance à la mise en bière d'un corps destiné à être mis dans le caveau d'attente : eu commissaire de police, vacation de 25 fr. ; dépôt d'un corps eu caveau d'attente, à la caisse municipale, redevance de 27 fr. 50 ; eu commissaire de police, vacation de 25 fr. ; levée d'un corps du caveau d'attente pour être inhumé ; à la caisse municipale, redevance de 27 fr. 50 ; : au commissaire de police, vacation de 25 fr. ; assistance eu départ d'un corps à transporter hors de le localité, lorsque le départ n'e pas lieu immédiatement après la mise en bière : au commissaire de police, vacation de 25 fr. ; exhumation et réhumation immédiate d'un corps dans le même cimetière : à la caisse municipale, redevence de 55 fr. ; eu commissaire de police, vacation et demie de 37 fr. 50 ; exhumation d'un corps et réinhumation dans un autre cimetière de la ville : à la caisse municipale, redevance de 55 fr. ; au commissaire de police, vacation de 50 fr. ; accompagnement de la limite de la commune au cimetière d'un corps venant de l'extérieur : au commissaire de police, vacation de 12 fr. 50 ; accompagnement d'un corps de la maison mortuaire ou du cimetière à le limite de la commune : au commissaire de police, vacation de 12 fr. 50 ; assistance à l'exhumation et à la réinhumation dans le même cimetière de plusieurs corps d'un même caveau : à la caisse municipale, redevance de 55 fr. ; eu commissaire de police, vacation pour le premier corps de 25 fr. ; pour chacun des autres corps, 12 fr. 50 ; assistance à l'exhumation et à la réinhumation dans un autre cimetière de la ville de plusieurs corps d'un même caveau ;